

Espaces à enjeux pour l'eau

- Espaces à enjeux prioritaires
- Espaces à enjeux
- Zones à doutes

Trame écologique (d'après le Plan de Parc)

- Coeurs de Biodiversité aquatiques et humides
- Coeurs de Biodiversité forestiers
- Coeurs de Biodiversité miniers
- Corridors aquatiques et humides
- Corridors forestiers

Cours d'eau (d'après le Plan de Parc)

- Cours d'eau principaux
- Cours d'eau secondaires
- Limite communale de Flines-les-Râches

Les Espaces à enjeux

Les espaces à enjeux ont été définis au sein des zones humides et/ou inondables pour le rôle qu'ils jouent dans la gestion de l'eau. En effet, contrairement à une zone artificialisée qui engendrera du ruissellement et accentuera le risque d'inondations, les espaces à enjeux jouent un **rôle tampon** dans la lutte contre les inondations, épurateur pour l'eau et sont des refuges pour la biodiversité.

L'objectif de maintien et de préservation de ces espaces est **inscrit à la fois dans la Charte du PNR Scarpe-Escout et dans le SAGE Scarpe aval**, qui voient leurs territoires se recouvrir pour partie.

